

Société de musique des universités canadiennes Concours de composition 2015 pour étudiants : appel d'œuvres

Date limite d'inscription : le 19 janvier 2015

Prix : un montant de 750 \$ s'ajoute à l'exécution en concert de l'œuvre primée par des membres de l'École de musique de l'Université d'Ottawa

Durée de l'œuvre : de 6 à 10 minutes

Instrumentation : Toute combinaison des instruments suivants : flûte (doublée au piccolo), clarinette (doublée à la clarinette basse et à la clarinette en *mi* bémol), violon, alto, violoncelle, percussion, harpe, piano, guitare.

La SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN) invite les étudiants en composition à soumettre des œuvres en vue de son prochain Congrès annuel, lequel se tiendra du 3 au 5 juin 2015 à l'École de musique de l'Université d'Ottawa, à Ottawa, en Ontario, à l'occasion du CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (FCSH). L'œuvre primée sera inscrite au programme d'un concert de musique contemporaine que présenteront les membres de l'École de musique de l'Université d'Ottawa le mercredi après-midi 3 juin 2015. Le lauréat ou la lauréate doit s'engager à assister à ce concert.

Modalités de participation :

Étape 1 : au plus tard le 19 janvier 2015, à 18 h HNE

1. Adhérer à MusCan (voir les critères d'admissibilité ci-dessous);
2. Faire parvenir (par courriel uniquement) un exemplaire de chacune des partitions (fichier PDF) ainsi qu'un enregistrement (mp3) à : **John Armstrong**, jarmstro@uottawa.ca.

Étape 2, pour les candidats sélectionnés : au plus tard le 30 mars 2015

Le lauréat ou la lauréate doit fournir:

1. des parties instrumentales et une notice biographique d'au plus 100 mots;
2. une preuve d'adhésion à MUSCAN et d'inscription au Congrès pour l'année 2015.

Critères d'admissibilité :

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits à un programme universitaire qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents, qui n'ont pas déjà obtenu un doctorat et qui n'occupent pas de poste d'enseignement à plein temps. Les lauréats des concours précédents (Concours de composition de MUSCAN ou Prix Ligue canadienne des compositeurs/SMUC) ne sont pas admissibles. Les étudiants en composition ne peuvent soumettre que la partition d'ensemble aux fins du concours.

Les compositeurs qui soumettent une œuvre sont présumés consentir à devenir membres en règle de MUSCAN, à s'inscrire au Congrès 2015 et à y assister. Au moment du concert, le lauréat ou la lauréate doit être membre en règle de MUSCAN (le montant de la cotisation annuelle est de 40 \$). Pour tout renseignement concernant l'adhésion, consulter le site Web de MUSCAN (www.muscan.org). Les modalités d'inscription au Congrès y seront par ailleurs affichées au début de 2015.

Le jury :

Le jury, formé de quatre personnes, sélectionnera au plus deux œuvres : un premier prix (750 \$) et, le cas échéant, une mention honorable. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge qu'aucune œuvre ne répond à ses critères. Les personnes qui auront soumis une œuvre seront informées des résultats au plus tard le **23 février 2015**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec **John Armstrong** à jarmstro@uottawa.ca.